Ville de Brignoles (83 170)
Service des affaires scolaire / Direction de la Commande Publique
****

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – 83 170 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93. Email : achats.publics@brignoles.fr

Objet de l'accord-cadre : Acquisition et installation de matériel électroménager dans les écoles sur 4 ans.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Caractéristiques de l'accord-cadre :
Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures et services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles 27 et 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

- Montant maximum annuel de commande : 30 000 € H.T soit 36 000 € T.T.C.

- Montant maximum de commande sur 4 ans : 120 000 € H.T soit 144 000 € T.T.C.

La consultation comprend l'achat et la livraison du matériel électro-ménager (lave linge, sèche-linge, réfrigérateur, cafetière, four micro-ondes, etc….) mais aussi son installation sur site avec essai et mise en route. Le matériel existant devra être démonté et repris si besoin.

Le titulaire devra procéder à une formation du personnel à l'utilisation du gros électroménager (Explication des règles simples de fonctionnement, d'utilisation et d'entretien du matériel installé).

L'accord-cadre commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.
Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 39711000-9 (appareils électrodomestiques pour la cuisine) - 39713200-5 (lave-linge et sèche-linge) – 39711100-0 (réfrigérateurs et congélateurs) – 39711362-4 (fours micro-ondes)
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix des fournitures : 45 % - Qualité des fournitures : 35 % - délai de livraison/garantie : 20 %
Nombre total d'offres reçues : **3**
Nombre total d'offres électroniques reçues : **1**
Titulaire :
Le marché a été attribué à la société BRIGNOLES ANTENNE SERVICES Electroménager Multimédia– Monsieur Jérémy Durando sise centre commercial saint Jean à 83170 Brignoles, pour un maximum annuel de commandes de 30 000 € H.T. soit 120 000 € H.T. sur 4 ans.
Date d'attribution : le 30/01/2019
Date de notification : le 26/02/2019
Numéro de marché : 5 / 2019
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 22 mars 2019